

BULLETIN



de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne

B.P. 180 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél : 03 26 66 39 97 (répondeur)

C.C.P. Châlons 390-58 E

Permanences le vendredi de 14h30 à 16h30 au siège de la Société :

13, rue Pasteur à Châlons-en-Champagne

Courriel : academie.chalons@free.fr – Site web : <http://academie.chalons.free.fr>

N° 48 ~ décembre 2016



Façade du théâtre de Châlons.

Carte postale BMVR G. Pompidou Châlons, album 10 (CP 2319).

*On remarque que la salle n'est pas dans le prolongement de la façade,
en raison de la géométrie de la parcelle sur lequel le théâtre est construit.*

AGENDA fin 2016 - début 2017

Nos séances ont lieu **salle de Malte, 7 rue du lycée à Châlons, de 14h30 à 16h30.**

Entrée libre et gratuite

Samedi 10 décembre 2016 – salle de Malte – 14h30

Stéphane KRAXNER *Perrier-Jouët, 200 ans d'histoire d'une maison de champagne sparnacienne*

Gérard ARÉTHENS *Du Petit-Fagnières à la Rive Gauche, XIX^e-XX^e siècles*

Samedi 14 janvier 2017 – salle de Malte – 14h30

Hubert GUÉRIN *Géologie du vignoble champenois.*

Jean-Jacques CHARPY *La baronne Marie de Baye (1859-1928), grande mondaine et poétesse.*

Samedi 11 février 2017 – salle de Malte – 14h30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vous êtes tous convoqués à notre Assemblée générale dont l'ordre du jour est le suivant :

1° Rapport moral

2° Rapport financier

3° Rapport d'activité

4° Questions diverses

Si vous ne pouvez pas y assister, vous pouvez remplir et nous faire parvenir le pouvoir ci-joint.

Francis LEROY *La Société littéraire de Châlons, précurseur de la Société Académique.*

Samedi 11 mars 2017 – salle de Malte – 14h30

François LEFEVRE *Châlons, carrefour routier pour le meilleur ou pour le pire, à travers les âges.*

Michel CHOSENOT
et Guy VENAULT *Les loups dans la Marne (attaque des troupeaux, des hommes, éradication...).*

PERMANENCE

Au siège de la société,
chaque vendredi (*même pendant les vacances*) de 14h30 à 16h30.

ADHÉSIONS 2017

Nous rappelons que les **montants pour l'année 2017** restent inchangés. Deux possibilités :

- **adhésion et service de la revue - 38 euros** [cotisation avec 3 *Bulletins* avec *Études marnaises*];
- **adhésion simple - 12 euros** [cotisation avec 3 *Bulletins* sans *Études marnaises*].

Dans les deux cas, la cotisation (12 euros) donne droit à un reçu fiscal envoyé en fin d'année.

La SACSAM n'envoie pas d'appel à cotisation, ceci en tient lieu.

Pour faciliter le travail du trésorier et de la trésorière-adjointe, merci de penser à vous mettre à jour de votre adhésion assez tôt dans l'année.

Pour les situations particulières (étudiants, couples...), nous contacter.

- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :

SACSAM / 13 rue Pasteur / B.P. 180 / 51000 Châlons-en-Champagne Cedex.

RECTIFICATIF

Dans le dernier *Bulletin* n°47 de septembre 2016, p. 1, la légende du portrait (p. 1) qui accompagnait l'article de Ch. Poulain *Petit piège du photographe François Rothier*, doit être complétée ainsi : « Arthur Decès par François Rothier ». Cette photographie est collée sur le carton figurant page 5. À ce jour, aucun portrait de François Rothier n'a été identifié dans les fonds documentaires rémois. Le lecteur trouvera une étude biographique du photographe sur le site de *ReimsAvant*. Plus détaillée, elle apporte quelques précisions ainsi qu'un début d'inventaire des clichés de ce photographe prolix. Consulter le site : François ROTHIER (1852-1914 - La documentation de ReimsAvant. Documentation-ra.com/2016/07/14/francois-rothier-1852-1914/

Conseil d'administration du 8 octobre 2016 : Le mot du président

Par François LEFÈVRE

Le président, avant de procéder à l'élection du bureau, tient à exprimer ses plus vifs remerciements à toute l'équipe qui fait « tourner » la société : le secrétaire, véritable plaque-tournante comme le pensait Just Berland, qui assure la PAO du volume des *Études*, les trésoriers, notamment Nicole Riboulot, qui gère en « bon père de famille », l'archiviste-bibliothécaire Hubert Guérin qui a deux bêtes noires : la *Société des Antiquaires de France* dont il ne voit plus arriver le bulletin et la *Société Archéologique Champenoise* qui publie avec beaucoup de retard des bulletins à l'épaisseur très variable, Raphaëlle Chossenot qui vient de prendre en main le *Bulletin*, le dernier ayant paru suffisamment tôt pour que chacun puisse être informé des séances – et d'abord de celles de septembre – et Christine Abelé, qui assure la

tenue du site. Madame Vandenbossche assure le lien avec les médias et nos séances sont mentionnées dans l'agenda culturel de la ville avec leur titre exact.

Ces deux années ont été particulièrement riches et ont demandé du travail auquel Michel Chossenot a pris une large part : hommages à Georges Clause (livre : *Rechercher et Transmettre* et journée), participation au Congrès National des sociétés historiques et scientifiques de Reims (organisation de la sortie avec le concours de Jackie Lusse) et les volumes des *Études Marnaises* dont celui avec la biographie et bibliographie d'Hubert Cabart. Le congrès du CTHS a été l'occasion de nous faire connaître et je crois que l'excursion a été vivement appréciée par ceux qui y ont participé.

Nouveau bureau

Le conseil d'administration du 8 octobre 2016 a élu pour deux ans le bureau qui est ainsi composé :

président	M. LEROY Francis
vice-présidente	M ^{me} CHOSSENOT Raphaëlle
secrétaire	M. TRONQUOY Dominique
secrétaire-adjoint	M. LEFÈVRE François
trésorier	M. REGNAULT François
trésorière-adjointe	M ^{me} RIBOULOT Nicole
bibliothécaire	M. GUÉRIN Hubert
chargée du site Internet	M ^{me} ABELÉ Christine
responsable du <i>Bulletin</i>	M ^{me} CHOSSENOT Raphaëlle
chargée des médias	M ^{me} VANDENBOSSCHE Chantal

Discours du nouveau président

Par Francis LEROY

« Il est d'usage qu'un président nouvellement élu tienne quelques propos, parfois programme, parfois orientation et inflexion, mais toujours tourné vers l'avenir. Je ne m'en exonérerai point et je vais vous livrer ce que j'éprouve à ce présent moment.

Une certaine inquiétude qui se traduit par : serais-je à la hauteur ? Aurais-je les épaules assez fortes pour soutenir cet édifice – c'est une image bien sûr ! – que constitue notre Société qui a succédé à la société littéraire de Châlons au XVIII^{ème} siècle, devenue académique, et dont je vous entretiendrai lors de notre assemblée générale.

Je n'ai pas de programme fait main (me revient à l'esprit cette fameuse formulation d'Arthur Rimbaud : « *la main à la plume vaut bien la main à la charrue* » ! qui peut signifier qu'il nous appartient de semer et de labourer, pour récolter ensuite la production, que nous aurons entourée de tous nos soins) mais j'ai en tête des pistes de réflexion. Tout d'abord, il me semble qu'une Société ancienne comme la nôtre se doit d'allier le progrès à la tradition. Mais j'ajoute tout aussitôt : dans un cadre territorial

déterminé, celui de notre département, qui conserve son appellation depuis la Révolution.

C'est d'ailleurs une autre voie d'inquiétude : saurais-je allier mes attaches rémoises et mes courts séjours, mais réguliers, châlonnais ? Et là il me semble important de m'agréger quelqu'un ou quelqu'une qui soit du crû ! Je sais combien mon prédécesseur a milité (pacifiquement bien sûr !) pour enter, enraciner la SACSAM dans l'espace châlonnais, oserais-je dire dans le Châlonnais ! Et il m'a lancé une gageure, certainement sans le savoir : essayer de faire aussi bien que lui, voire de le dépasser, en toute amitié. Je dois relever le gant !

Je veux aussi préciser que je souhaiterais que nous soyons tous et toutes heureux de nous retrouver tous les mois pour les conférences, plusieurs fois l'an pour nos Conseils car je sais par expérience, – et j'appartiens à diverses sociétés d'histoire, notamment à la SAVR (la Société des Amis du Vieux Reims), avec laquelle il serait souhaitable que nous nouions des liens, ne serait-ce qu'au niveau de nos bulletins –, qu'une bonne ambiance ne nuit en rien à nos travaux. Comme je le dis chaque fois que s'en présente l'occasion : un sourire n'a jamais défiguré un visage – quoi que notre société contemporaine ne semble guère disposée à l'accepter ! Voyez ce fonctionnaire qui a rencontré des difficultés pour le renouvellement de son passeport parce qu'il présentait des photos dites d'identité avec un léger sourire, ce qui semblerait contraire à la règle administrative : un visage neutre. Il ne s'agit pas non plus de se taper sur le ventre tout le temps, mais il s'agit bien de diffuser entre nous et autour de nous une certaine aménité.

J'évoquais tout de suite l'alliage de la tradition et du progrès. Je réfléchis actuellement à quelque chose que je soumettrai à votre appréciation : réactiver un concours autour d'un thème ou d'une formule historique, scientifique, morale ou philosophique, ouvert aux Marnaises et Marnais, qui pourraient employer les moyens modernes tel l'informatique... Peut-être est-ce farfêlu ou obsolète mais cela peut aussi déboucher sur autre chose de plus « moderne » dirons-nous.

Je songe aussi à un Comité de lecture et de rédaction. Toute publication induit la constitution d'un groupe de travail, d'une équipe à l'esprit curieux et aiguisé. Je souhaiterais qu'il en soit ainsi pour les *Études marnaises* bien sûr mais aussi pour le *Bulletin* qui me paraît être un excellent medium de liaison tant pour l'actualité de nos actions – j'ai bien lu dans le dernier numéro la position de notre Société à l'occasion des JEP ! – que pour des notules, gloriottes et autres notices historiques !

Je souhaiterais aussi – mais là c'est le côté administratif – qu'il y ait un relevé de décisions, à la suite de nos Conseils d'Administration et/ou un compte-rendu succinct certes mais qui nous permettrait de nous y référer en tant que de besoin, selon la formule consacrée.

Je souhaiterais enfin – et je compte sur vous chers administrateurs – que l'on soit utile à la Ville de Châlons pour son patrimoine et sa renommée. Je crois encore une fois que mon prédécesseur s'y est déjà employé ; il me reste, il nous reste à poursuivre sur ce chemin ouvert !

Il y a certainement d'autres choses à imaginer ou à profiler ; cela viendra naturellement au cours de mon mandat et aussi avec vos projets, propositions, suggestions...

Et je vous invite à partager le verre de l'amitié – chez nous c'est de toute façon la flûte – mais sachons modestie garder ! – ou le blida – à la fin de cette réunion ».

« *Ce qui importe, c'est d'être vu* » le théâtre à Châlons-sur-Marne en 1913

Par François LEFÈVRE

Dans le cadre du *Centenaire de la Guerre 14-18*, le comité des Sages de Châlons-en-Champagne se penche sur la vie culturelle de la préfecture de la Marne. Aussi, je me suis intéressé au programme du théâtre pour la dernière année « complète » pour une émission d'*Histoire d'Ici* de RCF Marne-Meuse. Je ne donne ici que la liste des pièces de théâtre et opéras. Il faudrait ajouter les concerts et conférences.

Le théâtre a été construit suivant un plan de Colluel en 1771 grâce à l'initiative et aux frais de plusieurs habitants qui le remirent en 1789 au bureau des pauvres qui le cède à la ville en 1820. Il est restauré en 1848 ; les peintures et décors sont l'œuvre du peintre Boulanger. Une nouvelle restauration est entreprise en 1885. Malgré cela, les conditions sont très difficiles pour les artistes qui ne disposent pas de ce qu'on appelle des loges ! De même, les décors de certaines représentations devaient demander du temps et des hommes. C'est pourquoi des musiciens locaux étaient embauchés pour assurer des intermèdes.

On observe l'importance du théâtre contemporain : plus de la moitié des œuvres jouées ont été écrites dans les 15 ans qui précèdent. Les pièces dites « classiques » se limitent aux comédies de Molière. Il est vrai que les Châlonnais aimaient mieux les comédies et les vaudevilles que les tragédies. L'année se termine à la foire des Sannes où les saltimbanques ont le champ libre.

Si l'on en croit certaines réflexions faites par des conseillers lors du renouvellement du contrat du directeur, le conseil municipal était bien représenté aux séances, mais rien ne dit que certains n'y commencent pas leur nuit. Ce qui importe, c'est d'être vu. Il n'en reste pas moins une palette de représentations imposantes, assurées en partie par des troupes qui tournent.

La question de la construction d'un nouveau théâtre est ancienne. Les bourgeois de Châlons ne supportent pas que, contrairement à Reims et Épernay, la ville n'ait pas un théâtre digne de ce nom avec un bâtiment en pierre et des locaux pour les acteurs plus conséquents. En fait, le théâtre n'offrait plus un cadre convenable pour des productions de qualité. Si quelques concerts s'y donnent, ceux-ci ont aussi lieu dans la salle F. Huet (actuelle salle de Malte) ou dans le grand salon de l'hôtel de ville. Le programme est varié et abondant, notamment pendant la période hivernale. L'été, les

concerts de musique au jard – musiques militaires (106^e RI et École d'artillerie) et municipales – occupent la longue période de vacances.

Liste des œuvres avec date de création en France :

- *Le détour*, comédie d'Henry Bernstein (1876-1953) représentée pour la 1^{re} fois le 2 janvier 1902
- *Cœur de Française* (1912), drame d'Arthur Bernède (1871-1937) et Aristide Bruant (1851-1925) représenté pour la 1^{re} fois en le 23 octobre 1912
- *Le cœur dispose*, comédie de Francis de Croisset (Bruxelles 1877-1937) représentée pour la 1^{re} fois le 22 février 1912
- *Tire au flanc*, vaudeville d'André Mouézy-Eon (1880-1967) et d'André Sylvane (1851- ?) créé en 1904
- *Notre Jeunesse*, comédie d'Alfred Capus (1857-1922) représentée pour la 1^{re} fois en 1904
- *Oiseaux de France*, pièce de Paul Segonzac
- *L'avare* et *Le médecin malgré lui*
- *La retraite* de Franz Adam Bayerlein (1871-1949)
- *Madame Sans-Gêne*, comédie de Victorien Sardou (1831-1908) et Émile Moreau (1852-1922) représentée pour la 1^{re} fois en 1893
- *Les précieuses ridicules* et *Le médecin malgré lui* (au cirque)
- *Servir*, comédie d'Henri Lavedan (1859-1940) représentée pour la 1^{re} fois en 1913
- *L'Aiglon*, drame historique d'Edmond Rostand (1868-1918) représenté pour la 1^{re} fois en 1900
- *L'embuscade*, pièce d'Henry Kistemaekers (1872-1938) représentée pour la 1^{re} fois en 1913
- *Le gendre de Monsieur Poirier*, comédie d'Émile Augier (1820-1889) et Jules Sandeau (1811-1883) représentée pour la 1^{re} fois en 1854
- *L'anglais tel qu'on le parle*, vaudeville de Tristan Bernard (1866-1947) représenté pour la 1^{re} fois en 1899
- *Le tour du monde en 80 jours*, pièce de Jules Verne (1828-1905) représentée pour la 1^{re} fois en 1874
- *Tartarin sur les Alpes*, comédie créée en 1913 par Léo Marchès, Charles de Courcy et Paul Bocage, d'après l'œuvre d'Alphonse Daudet
- *L'homme qui assassina*, pièce de Pierre Frondaie (1884-1948) d'après le roman de Claude Farrère ; représentée pour la 1^{re} fois en 1912
- *Le Bourgeon*, comédie de Georges Feydeau (1862-1921) représentée pour la 1^{re} fois en 1906
- *Les Petits*, pièce de Lucien Népoty (1878-1945) représentée pour la 1^{re} fois en 1912
- *Coralie & Cie*, pièce d'Alain Valabrègue (1853-1937) et Maurice Hannequin (1863-1928) représentée pour la 1^{re} fois en 1899

- *La demoiselle de magasin*, comédie de Frantz Fonson (1870-1921) et Fernand Wicheler (1874-1935) représentée pour la 1^{re} fois en 1913
- *Carmen*, opéra-comique ; livret d'Henri Meilhac (1830-1897) et Ludovic Halévy (1834-1908), musique de Georges Bizet (1838-1875) ; 1873
- *Le jongleur de Notre-Dame*, miracle lyrique en trois actes de Jules Massenet (1842-1912) sur un livret de Maurice Léna ; représenté pour la 1^{re} fois 1902
- *La Navarraise*, épisode lyrique de Jules Massenet sur un livret de Jules Clavelle et Henri Cain représenté pour la 1^{re} fois en 1894
- *Rêve de Valse*, opéra-comique d'Oscar Straus (1870-1954) créé en 1907 (version française : 1910)
- *Mignon*, opéra-comique d'Ambroise Thomas créé en 1886 ; livret de Jules Barbier et Michel Carré
- *Le comte de Luxembourg*, opéra-comique de Franz Lehár (1870-1948) créé en 1909 sur un livret de Robert Bodanzsky, Léo Stern et Alfred Marie Wilmer
- *Faust*, opéra de Charles Gounod (1818-1893) créé en 1859 sur un livret de Jules Barbier et Michel Carré.

Soit, pour le théâtre, 22 représentations se répartissant ainsi :

XVII ^e s.	2 représentations et 4 pièces
XIX ^e s.	7
1900-1910	5
1912	4
1913	4

À écouter aussi sur <https://rcf.fr/culture/histoire/au-theatre-chalons-en-1913> (émission enregistrée dans le cadre des *Histoire d'ici* sur RCF Marne et Meuse, 21 juin 2016)

La Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne pendant les guerres (1870-1945)

Par François LEFÈVRE

J'ai été interpellé par un membre du conseil des Sages de la ville de Châlons-en-Champagne sur l'activité de la Sacsam pendant la Première Guerre mondiale. Cela m'a donné l'idée de regarder quelles réunions ont eu lieu pendant les trois guerres de cette période.

En 1870, la dernière séance s'est tenue le 10 août et on apprend que la séance publique, traditionnelle en août, a été supprimée en raison des circonstances. Le 25 octobre, les membres se réunissent. Il est question des moyens de combattre, dans le département, l'épidémie de typhus qui s'est déclarée. Celle-ci est due au passage d'un troupeau infesté de bœufs destinés à l'armée prussienne et qui avait été enterré sur le territoire de la commune. Lors de la séance suivante, le 18 novembre, il est question

de la morve venant des chevaux des occupants. Les mois suivants, on relève une réunion en décembre, puis en mars et juillet 1871. C'est alors que le rythme des séances reprend normalement. Les récompenses sont distribuées en séance privée et, le 3 novembre, Émile Perrier est élu président.

Le 15 juillet 1914, au cours de la séance, Just Berland évoque le camp de Châlons en 1792. La séance suivante a lieu le 12 novembre 1917, on fait le point sur les finances ; la société dispose de 5500 francs en bons de la Défense nationale. Ce n'est que le 2 juin 1919 que les membres se réunissent et apprennent le décès de 18 des leurs, dont Albert René Cellier, originaire de Bussy-Lettrée, mort pour la France, et de Joseph Martin, tué par une bombe tombée sur sa maison. Avec lui, 41 personnes ont trouvé la mort. Le volume 1913 paraît en 1920 avec la liste des membres arrêtée à cette date. Pendant vingt ans, il ne paraît qu'un volume tous les deux ans.

En 1939, la dernière séance se tient le 29 juin : le compte-rendu financier est excellent mais aucun volume n'a été publié cette année-là. Lors de la séance suivante (17 novembre 1941), on rend hommage à Michel Le Grand, archiviste départemental, mort pour la France et on déplore le décès de 13 autres membres. René Gandilhon, nouvel archiviste, est nommé « membre associé correspondant » puis titulaire à la séance suivante, le 30 septembre 1942. Roger Bouffet devient président. L'année 1943 est marquée par cinq séances : le 24 novembre, le nouveau membre fait une communication : « Nicolas Appert, créateur de l'industrie des conserves alimentaires ». En 1944, la société se réunit le 22 novembre et l'abbé Foillot est élu vice-président. En 1945, une réunion a lieu le 12 juillet. L'année suivante, six réunions se tiennent et, à partir du dernier trimestre, elles retrouvent leur rythme : le 3 octobre, l'abbé Foillot devient président.

Si les conséquences de l'invasion de 1870 ne paraissent pas influencer sur l'activité de la société, il n'en va pas de même pour la Première Guerre mondiale. Le rythme de parution diminue et c'est surtout grâce aux travaux de Just Berland que l'on peut éditer un volume tous les deux ans. Après la Seconde Guerre mondiale, le problème de l'édition d'un volume assez consistant se pose d'une manière plus grave. Seule l'énergie de René Gandilhon permet de sortir d'une situation périlleuse. Il trouve non seulement des auteurs de qualité pour publier des articles, mais aussi de l'argent. Ayant constitué un réseau de personnalités (élus, membres des professions libérales, commerçants...), il peut reprendre la publication dès 1954 avec notamment un *Inventaire-sommaire* des archives de la société.

Brefs échos et faits divers à Saint-Memmie

Par Marie-Céline DAMAGNEZ

Saint-Memmie a déjà été décrit dans son histoire sous d'assez nombreux aspects, et les anecdotes s'y rapportant n'ont pas manqué. Mais les faits quotidiens de la vie mençoote¹, très variés dans leur nature et leur époque, constituent un tissu donnant

¹ Gentilé des habitants de Saint-Memmie.

une image des habitants du village dans leur vie quotidienne.

À table !

Au début du XIX^e siècle, Louis Barbat avait peint un tableau très pittoresque des repas de fête ou de promenade à Saint-Memmie :

« Les personnes qui avaient quelques loisirs se promenaient ordinairement dans l'après-midi, et les promenades aboutissaient presque toutes à Saint-Memmie, qui était alors peuplé de nombreux cabarets fort bien fréquentés ; les personnes les plus recommandables ne dédaignaient pas de s'y rencontrer. Les goûters de Saint-Memmie consistaient en un verre de vin, un morceau de gâteau ou de flan, que l'on appelait flamiche, ou seulement du pain et du fromage ; les jours de grande fête, et lorsqu'on était en compagnie nombreuse, on se permettait le pigeon ou la matelotte. Nous avons entendu bien souvent des anciens rappeler ces petits repas, où la gaîté dominait bien plus que la bonne chère ».

Mais on trouve, à l'occasion, s'agissant de festins, des menus plus consistants :

- Au mois d'avril 1679, quatre banquets furent ainsi exigés par les mesureurs de grains de la porte Saint-Jean à l'occasion de l'obtention d'une charge de mesureur. Trois d'entre eux eurent lieu en l'hôtellerie de la Couronne, à Saint-Memmie. Le client apportait 5 volailles et dindes, 9 gigots de mouton et 4 jambons, 8 quarts de porc, 8 pâtés, 4 plats de bouilli de bœuf et mouton, plusieurs salades, des pommes, des noix et autres desserts, ainsi que huit flamiches. L'hôtelier fournissait le vin, le chauffage, le linge et la vaisselle. L'hôte fournissait en outre aux convives des rubans de soie à attacher sur leurs chapeaux (rubans « appelés par impiété *Le dernier Baptême* »). Laquelle dépense, ayant atteint au total 120 livres, fut jugée outrancière et chaque convive fut donc condamné à 25 livres d'amende².

- Au début de l'hiver suivant, deux festins furent encore organisés, cette fois pour les « vins » à payer lors de l'achat d'une maison du village, dont l'acquéreur fut l'auberge de la Croix d'Or. L'un de ces festins eut lieu chez un boucher, avec viandes et pâtisseries en abondance³.

Mais pour se mettre à table, il fut aussi faire ses provisions. Un matin de printemps en 1794, on remarqua ainsi, du côté de la porte Saint-Jean, « comme une procession d'hommes et de femmes avec des œufs dans leurs chapeaux et des paniers, et les femmes dans leurs tabliers, venir de la commune de Saint-Memmie, où ces œufs avaient été vendus chez la veuve Nicaise, bouchère ». Il est précisé que « lorsque les citoyens et citoyennes de *Chaalons* ont fait leurs petites provisions à Brutus [appellation révolutionnaire pour Saint-Memmie], ils reviennent en foule ; une partie des femmes [étant] prises d'eau de vie ». D'ailleurs, un coquetier marchand d'œufs de La Chaussée qui était passé ce matin-là à Saint-Memmie avec une voiture chargée de comestibles (notamment 20 livres de beurre), fut « arrêté dans ledit village par différentes femmes qui l'a[vaie]nt forcé de délivrer ledit beurre [...à raison de] 7 ½ livres qui [avaie]nt été trouvées cachées dans un panier, entortillé dans du vieux linge et sous la paille ». Il est encore dit que « les étrangers qui apportent des provisions à

² Arch. dép. Marne, B 226 (28 avril 1679).

³ *Ibid.*, B 199 (22 décembre 1679).

Châlons s'arrêtent d'eux-mêmes à Brutus et y sont également arrêtés en foule, tant par les citoyens de Brutus que les citoyennes de la ville qui s'y rassemblent en grand nombre pour y acheter des provisions », empêchant les « bons citoyens de la ville de se procurer les besoins les plus nécessaires à la vie »⁴.

En feuilletant nos anciens volumes... **Les conseils du bibliothécaire**

Par Hubert GUÉRIN

À propos des *Mémoires de la SACSAM*, tome XIX (1920-1922)

Ce volume contient des communications qui n'ont pas perdu de leur intérêt presque un siècle après.

p. 93 : Il est émouvant de lire le récit de « *l'excursion* » où A. Léaud rapporte le voyage fait en 1917 par les normaliens de Châlons sur les champs de bataille de la première Bataille de la Marne (septembre 1914), autour des marais de Saint-Gond. Une partie du groupe qui s'est égaré est remis dans le droit chemin par des soldats « *bleus* » (couleur du nouvel uniforme depuis 1915) en exercice.

p. 391 : Le discours prononcé par L. Bauny, qui décédera peu après, n'est pas moins intéressant pour appréhender l'origine de la fabrique des faïences des Islettes.

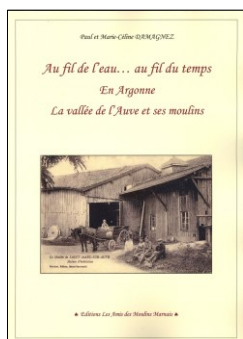
D'autres articles à découvrir...

- les ancêtres de Gustave Flaubert, par J. Chevron ;
- l'évocation de la vie à Fère-Champenoise vers 1840, par l'abbé Prieur ;
- les anciennes fortifications de Châlons, par L. Bauny.

Une note d'Émile Schmit sur le vase ornithomorphe de Recy ne manquera pas d'attirer l'attention de ceux qui s'intéressent à l'archéologie champenoise.



Publications



Au fil de l'eau... au fil du temps - En Argonne - La vallée de l'Auve et ses moulins, par Paul et Marie-Céline Damagnez, Éditions des Amis des Moulins Marnais, 2016.

Région frontalière sous l'Ancien Régime, les vallées de l'Auve et de son affluent principal l'Yèvre présentent de nombreuses spécificités, tant historiques que géographiques.

La première partie de cet ouvrage évoque la forte densité des moulins

⁴ *Ibid.*, 2 L 96 (23 et 24 germinal an 2).

d'étang, mais aussi l'importante implication de la maîtrise des Eaux et Forêts pour l'assèchement des marais de la rivière d'Auve. Ce projet se déroulera sur près d'un demi-siècle, avec rectification de cours d'eau et au final la suppression de deux moulins (1775), pour un résultat fort discuté et des conséquences parfois inattendues.

En ce qui concerne l'exploitation de moulins à vocation plus industrielle, sont plus particulièrement présentés ceux qui valorisaient les ressources naturelles locales comme *les pileries à escorces* ou *les moulins à coquins* (phosphates naturels)...

La seconde partie détaille, au long des vallées, la vie des moulins pour chaque commune.

Les moulins à vent situés sur les territoires baignés par l'Auve et l'Yèvre ne sont pas oubliés avec, en vedette, le très célèbre moulin de Valmy, témoin de la bataille du 20 septembre 1792. Cet évènement de portée nationale a malheureusement occulté l'histoire de l'édifice lui-même. Celle-ci a pu être reconstituée, partant de son établissement en 1513, puis développée sur une période de plus de 450 ans.

Format : 21 x 29,7 cm / 100 pages dont 24 en couleur / 30 cartes et plans, 22 cartes postales anciennes, nombreux documents inédits. Index par commune. Tirage 300 ex.

ISBN : 978-2-9530050-3-5 / Prix : 20 € (prévoir 4,50 € pour les frais d'envoi).

En vente chez les auteurs ou au siège de l'association des Amis des Moulins Marnais.

Contacts : paul.damagnez@free.fr ou moulinsmarnais@orange.fr



La Cheppe, un oppidum gaulois : le camp d'Attila

Michel Chossenot - Lyon, Inventaire général du patrimoine culturel de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, Éditions Lieux Dits, 2016 (*Collection Parcours du patrimoine*, 404).

L'*oppidum* de La Cheppe a été construit autour de 120 avant J.-C. par le peuple gaulois des Catalaunes. Ce centre urbain administratif, commercial et religieux était protégé par une enceinte et accompagné de deux nécropoles. Connu très tôt, puisque sa première mention remonte à 850, il a fait l'objet de nombreux relevés, dont le plus précoce est celui de l'ingénieur Claude Chastillon à la fin du XVI^e s.

Son enceinte est l'une des mieux préservées de tous les *oppida* de plaine du nord de la France. Le caractère spectaculaire des vestiges explique sans doute l'identification du lieu avec le « camp d'Attila », retraite du célèbre chef des Huns lors de la bataille des *Champs catalauniques* (451) contre le général romain Aetius. Le monument élevé à sa mémoire en 2012 dans la commune montre encore la vivacité de cette légende.

Au Moyen Âge, l'*oppidum* est intégré dans une zone fortifiée, se traduisant par l'établissement de deux mottes sur le site. Implanté à une vingtaine de km de Châlons-en-Champagne et à une cinquantaine de Reims, il est aujourd'hui aménagé pour la visite libre avec des panneaux explicatifs.

Format : 11 x 22,5 cm / 64 pages / 80 images - ISBN : 978-2-36219-135-0

Rédaction du bulletin : R. Chossenot et F. Lefèvre. Que soient remerciés pour leur aide : Nicole Riboulot, Marie-Céline Damagnez, Francis Leroy et Hubert Guérin.